

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VILLES SŒURS**

Délibération n° 2.11.03.2024

Approbation du compte administratif 2023

**Séance du
11 mars 2024**

Date de la convocation :
29/02/2024

Nombre de membres :

En exercice : 17
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars à 16h00, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Martine Douay, Vice-Président du Conseil d'Administration du CIAS ;

Etaient présents tous les 17 membres en exercice, à l'exception de :

- Annick Boullard représentée par Martine Douay
- Eddie Facque, Daniel Cavé, Chantal Desenclos, Christian Durand-Drouhin, Florence Lemoigne, Raymond Brosziowski, Doriane Osinski et Nathalie Vasseur.

A été désigné Jean Paul Mongne en tant que Secrétaire de séance

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal du CIAS de la CCVS, en tout point identique au compte de gestion établi par monsieur le Trésorier ainsi résumé :

Section de fonctionnement :

| | Réalisations |
|--|---------------|
| Dépenses | 118 703.35 € |
| Recettes | 80 076.00 € |
| Déficit de fonctionnement de clôture reporté | - 38 627.35 € |

Pas de section d'investissement

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration par

- 8 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention

Approuve le compte administratif 2023 du budget du CIAS.

Fait et délibéré en séance le jour mois, an que dessus
Pour extrait certifié conforme,
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Communauté de Communes des Villes Sœurs
11 Avenue Jacques Armand 74760 EU
Tel. 02 27 28 10 87
Pour le Président par déléguation
Madame Martine DOUAY
Vice-Présidente du CIAS